



Accompagnement à la VAE

Dernière mise à jour : 03/01/2024

La VAE (validation des acquis de l'expérience) est une procédure permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, titre professionnel ou CQP (Certificat de qualification professionnelle) sans passer par une formation.

Le diplôme obtenu à l'issue de la VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu en formation.

La VAE se déroule en plusieurs étapes :

Information

S'informer sur la démarche VAE, les frais annexes, les possibilités de financement, choisir le diplôme et identifier le certificateur.

N'hésitez pas à nous consulter à cette étape.

Demande de recevabilité

Compléter et envoyer la demande de recevabilité (livret 1). Réponse dans les 2 mois maximum.
Commencer les démarches de demande de financement.

Dossier de validation

Rédiger et déposer le dossier de validation (livret 2). Se préparer au jury. Cette étape dure environ 6 mois. **Le CFPL Vous propose un accompagnement pour cette étape (24h ou 20h)**

Jury de validation

Épreuve orale devant le jury de validation. Il y a une ou deux sessions de jury par an, généralement au printemps et en automne.

Résultat

En cas de validation totale, la certification visée est obtenue. En cas de validation partielle, une partie des blocs de compétences sont validés, les blocs restants pourront être acquis par une formation ou une nouvelle tentative de VAE.



Public visé

Tout public souhaitant obtenir un titre ou diplôme à travers la démarche de VAE.

Prérequis

Savoir lire et écrire le français.

Savoir utiliser un ordinateur : traitement de texte, navigation sur internet, utilisation de boîte mail.

Avoir au moins 1607h (1 an équivalent temps plein) d'expérience professionnelle ou associative dans le métier visé.

Résultat attendu

Obtenir le diplôme, titre ou CQP (certificat de qualification professionnelle) visé.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le référentiel d'activités et de compétences du diplôme ou titre visé.
- Sélectionner les expériences les plus pertinentes, et les décrire de façon adéquate.
- Rédiger un dossier de validation conforme aux attentes.
- Se préparer à l'épreuve orale.

Méthodes pédagogiques

Entretiens individuels, conseils personnalisés, questionnements, méthode participative.

Moyens pédagogiques

Supports pédagogiques généraux et personnalisés, livret de suivi. Fiches pédagogiques, quizz.



1 personne

Jusqu'à 5 personnes pour les parties en accompagnement collectif



**24 heures
Ou 20 heures**

Répartis en séances de 2 ou 3h



**Travail personnel :
2 à 3h par semaine**

(durée indicative sur 6 mois, variable selon les personnes et la durée de l'accompagnement)



**Accompagnatrice ou
accompagnateur VAE**



Programme de la formation

Un programme spécifique vous sera donné en complément, en fonction du diplôme visé.

n°	nom de l'étape	objectifs généraux	objectifs de l'étape	contenu	24h	20h
					durée indicative	durée indicative
1	Découverte du référentiel et du dossier de validation*	S'approprier le référentiel d'activités et de compétences du diplôme ou titre visé.	Identifier le contenu du référentiel d'activité et de compétences	Présentation du référentiel d'activités et de compétences et d'un support pédagogique du référentiel d'activités.	2h	2h
			Identifier les grandes étapes du dossier de validation (livret 2)	Présentation du dossier de validation : son contenu, comment le remplir.		
2	Exploration des expériences	Sélectionner les expériences les plus pertinentes, et les décrire de façon adéquate.	Associer ses expériences professionnelles aux activités listées dans le référentiel d'activités	Explication et mise en pratique sur la façon de choisir ses expériences en fonction du référentiel.	4h	3h
			Décrire ses expériences de façon détaillée	Présentation de tous les détails à expliciter pour décrire ses expériences ; mise en pratique		
3	Analyse de l'expérience	Sélectionner les expériences les plus pertinentes, et les décrire de façon adéquate.	Identifier les points d'amélioration dans les descriptions des expériences	Evaluation de la description des expériences, conseils d'amélioration.	4h	3h
			Décrire ses expériences avec le niveau de détail attendu	Questionnement du candidat pour ajouter davantage de précision.		
4	Sélection des expériences		Sélectionner des expériences pour chaque bloc de compétences du dossier de validation	Conseils pour définir les expériences les plus pertinentes.	2h	2h
5	Rédaction du dossier de validation	Rédiger un dossier de validation conforme aux attentes.	Rédiger son dossier de validation conformément aux attentes	Bilan sur la progression dans la rédaction.	8h	6h
			Identifier les bonnes pratiques de rédaction	Conseils pour la rédaction.		
			Sélectionner les annexes pertinentes	Conseils pour choisir les bonnes annexes.		
			Restituer le dossier final	Relecture du dossier de validation, vérification de la conformité.	1h	1h
6	Préparation au jury*	Se préparer à l'épreuve orale.	Identifier les attitudes verbales et non-verbales adaptées	Conseils sur l'attitude à avoir en entretien, gestion du stress.	3h	3h
			Identifier les attentes du jury	Explication sur les attentes et le fonctionnement du jury.		
			Identifier les bonnes pratiques pour la présentation de 5 minutes en début de jury, et s'y entraîner	Conseils sur la façon de se présenter, mise en pratique.		
			Expérimenter le jury à travers un jeu de rôle	Simulation de jury		
7	Bilan Post-jury (offert)		Faire le bilan sur le parcours VAE	Faire le point sur la réussite du candidat et de sa situation professionnelle actuelle	1h	1h
			Définir les éventuelles modalités de poursuite du parcours	Proposer des solutions de formation complémentaires, ou de reprise d'un parcours d'accompagnement adapté		

*Les étapes 1 et 6 pourront se faire en accompagnement individuel ou collectif.
Les autres étapes se font toujours en accompagnement individuel.



Tarif et financements possibles



Parcours de 24h d'accompagnement (locaux du CFPL) :

1500,00 € TTC

Parcours de 20h d'accompagnement (locaux du CFPL) :

1300,00 € TTC

Parcours 24h d'accompagnement mixte à domicile et à distance :

1950,00 € TTC

(jusqu'à 50km autour de St-Sulpice-la-pointe, au-delà, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer).

Financements possibles : CPF, Pôle Emploi, employeur, Opcv, autofinancement.
Les demandes de financements doivent être anticipées.

Accessibilité



Nous sommes à votre écoute pour toutes questions relatives à l'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap. Merci de contacter notre référent handicap : cfpl@lalandelle.org

Pour les personnes ayant des difficultés de rédaction ou d'utilisation de l'informatique, le parcours pourra être adapté (heures supplémentaires par exemple).

Résultats des années précédentes

Non disponibles (nouveau 2023)

A titre d'information, voici quelques résultats **nationaux** (année 2022, source : DEPP note d'information n°22/40) :

Tous diplômes confondus :	Validation totale 73.8 % - Validation partielle : 19.8 %
Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé :	Validation totale 61.9 % - Validation partielle : 25,1 %
Diplôme d'Etat de moniteur éducateur :	Validation totale 66.1 % - Validation partielle : 19,3 %
CAP Accompagnant éducatif petite enfance :	Validation totale 66.1 % - Validation partielle : 19,3 %

Contact

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions

CFPL

cfpl@lalandelle.org

05 63 82 10 06



Enfance/Famille . Formation . Insertion

AEP de La Landelle

81700 Palleville - SIREN 338 370 323 -

www.lalandelle.org

